



Mairie : 02.97.38.81.31

Mail : mairie.brehan@brehan.fr

Site : www.brehan.fr

Lun.-vend. : 8h30-12h00
14h00 -17h00

Sam. : 9h00-11h30

Portail familles :

brehan.cartepius.fr

Permanence de M. Le Maire :

Mardi - mercredi - jeudi :

9h. à 12h. sur RDV si possible

Agence Postale Communale :

02.97.38.81.31

Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.

Sam. : 9h00-11h30

Médiathèque : 02.97.28.10.16

Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.

Sam. : 9h00-12h30

Accueil Péri-scolaire :

02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51

Cantine scolaire de Noé :

02.97.38.83.58

Restaurant La Crémaillère :

09.56.94.99.14

Pontivy Communauté :

02.97.25.01.70

STGS : eau - assainissement :

Urgence : 09.69.32.69.33

Presse : La Gazette : 07.86.15.75.60

Ouest-France : 06.88.79.13.04

Le Télégramme : 06.62.48.51.84

Déchetteries : Crédin :

Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-18h30

Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-18h30

Bréhan : déchets verts uniquement

Merc. : 9h30-12h.

Sam. : 9h30-12h. / 14h.-17h.

Médecins :

Jean Thual : 02.97.38.85.18

Nicolas Thual : 02.97.38.83.33

Psychologue Mme SANSON :

06.19.86.74.59

Pharmacie Ty Lann : 02.97.38.81.32

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet dentaire : 02.97.28.10.71

Infirmiers : Beurel, Harnois, Jouanno,

Le Claire E. & M. : 02.97.38.82.90

Davenet, Richard, Rual :

02.97.25.02.21

Masseur-kinésithérapeute :

Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98

Ostéopathe :

Pierre Nowaczyk : 06.07.62.49.74

Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33

Pompes funèbres : 02.97.38.88.54

Vétérinaire : VET & SPHERE :

02.97.51.50.47

Pompiers : 18 - Samu : 15

Police : 17

Femmes victimes de violences : 39 19

Enfance en danger : 119

Harcèlement scolaire : 30 20

Cyberharcèlement : 30 18

Agri'Écoute : 09.69.39.29.19

INFORMATIONS MUNICIPALES

↳ **L'Agence Postale Communale et la mairie** seront fermées les samedis, pendant les congés, jusqu'au 29 août inclus.

↳ **Permanences élus** : Pendant la période estivale, les permanences se feront uniquement sur rendez-vous.



↳ **Transport scolaire communal pour les écoles de Bréhan - Rentrée scolaire 2026-2027** :

La cotisation annuelle est de 140€. par enfant, à partir du 3ème enfant : 55€. et la gratuité pour le 4ème enfant. Pour les occasionnels, la vente s'effectuera uniquement par carnet de 10 voyages à 16€50.

Le règlement et la remise de la carte se feront le **mardi 25 août 2026, de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h30.**

↳ **Médiathèque** : Fermeture estivale jusqu'au 22 août inclus.

↳ **Forum des associations** : Samedi 5 septembre, de 10h. à 12h., Espace Jean Saulnier. Initiations et animations sur place. Nouveauté : Truldul Skate School proposera une découverte du skateboard.

↳ **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **juillet, août et septembre 2010** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire, avoir 16 ans échu). Prévoir livret de famille + CNI + justificatif de domicile.

↳ **Plan de Sauvegarde Communal** : Dans le cadre de la mise à jour de son Plan de Sauvegarde (canicule, épidémie, tempête...), la Mairie de Bréhan a adressé un courrier aux personnes recensées, par le biais de la liste électorale qui en raison de leur âge ou de leur isolement sont susceptibles de figurer sur la liste des personnes vulnérables.

Pour celles ou ceux qui n'auraient pas reçu ce courrier, ils peuvent s'ils souhaitent s'inscrire sur la liste en s'adressant à la Mairie.

↳ **Rappel - Utilisation du City Parc** : Afin de préserver la tranquillité des riverains, nous rappelons que le City Parc est accessible jusqu'à **22h. en période estivale**.

Nous invitons chacun à respecter ces horaires et à adopter un comportement responsable, notamment en limitant les nuisances sonores.

Nous rappelons également que le **tapage nocturne après 22h.** constitue une infraction et peut-être sanctionné par une amende.

Comptant sur le civisme de tous pour que cet équipement reste un lieu de loisirs apprécié et respecté.

↳ **Chardons** : Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

↳ **Lutte contre la chenille processionnaire du pin** : La chenille processionnaire du pin est un organisme nuisible dont la présence est à l'origine de deux types de conséquences : des risques pour la santé publique (urtication) et la défoliation des chênes. La FDGDON Morbihan organise à l'automne 2026 une lutte biologique contre cette chenille par pulvérisation à partir du sol d'une solution de bacille de Thuringe avec un micro tracteur et canon nébulisateur. Ce traitement biologique peut avoir une efficacité de 70 à 100% de mortalité de chenilles selon l'ampleur de l'attaque, la facilité d'accès aux pins et les conditions climatiques.

Les inscriptions se font à la mairie jusqu'au 31 août 2026. Tarifs : 1 pin : 93€ - 2 à 5 pins : 111€. - 6 à 10 pins : 139€. - 11 à 15 pins : 178€ - 16 à 20 pins : 219€ - 21 à 30 pins : 252€ - 31 à 40 pins : 283€ - 41 à 50 pins : 308€.

VIE ASSOCIATIVE

👉 **Course cycliste « Ronde des Vallées »** : Passage le 15 août à 14h40, dans le bourg. Respecter les limites de stationnement.

👉 **L'U.N.C** vous informe que la récupération des vieux journaux continue. Ils seront à déposer le samedi, à l'ancien local (porte blanche) au-dessus de la maison des associations. Merci d'avance.

COMMERÇANTS et ARTISANS

👉 **Jiji Crêperie** : **Nouvel horaire**, pour le mois d'août : **8h. - 14h.** Tel. 07.83.48.48.53.



👉 **Boulangerie-Pâtisserie GOLVET Patrice** :

Nous vous informons que le magasin sera **OUVERT le samedi 15 août de 7h. à 13h.**

Rappel des horaires pour tout le mois d'août : lundi - mardi - jeudi - vendredi : **7h. - 19h.**

samedi : **7h. - 13h.** (fermé l'après-midi) / dimanche : **7h. - 13h.** / Fermé le mercredi.

👉 **La Crémaillère reprend doucement du service... et vos cordes vocales aussi ! 🎤 🌸**

Après quelques jours de vacances (et rassurez-vous, personne n'a oublié le chemin de Bréhan !), Le bar-tabac rouvrira ses portes dès ce jeudi, pour le plus grand bonheur des amateurs de café du matin, de la petite mousse de fin de journée et de ceux qui viennent surtout prendre des nouvelles du village !

Le restaurant, quant à lui, fera son grand retour le vendredi 14 août au soir. Et comme on ne sait jamais faire les choses à moitié, nous vous donnons rendez-vous pour une soirée karaoké.

Que vous chantiez comme une star, comme sous la douche ou que vos proches vous supplient habituellement de laisser le micro aux autres... peu importe : tout le monde est le bienvenu ! Le seul objectif sera de passer une excellente soirée, de rire et de partager un bon moment.

Nous avons tout de même une petite inquiétude... Les météorologues annoncent du beau temps. Alors si, par le plus grand des hasards, un nuage venait à apparaître au-dessus de Bréhan pendant la soirée, nous ouvririons immédiatement une enquête pour savoir si ce sont les fausses notes qui ont décidé d'arroser nos géraniums !

Dans le doute... entraînez-vous un peu d'ici là. Ou pas. Après tout, les meilleures prestations sont souvent les moins prévues !

À très vite à La Crémaillère, et excellente semaine à toutes et à tous !

ESPÉRANCE

👉 **Foot** : Les entraînements ont repris. Nous sommes ravis d'accueillir notre nouveau coach Julien Botuha en provenance de Noyal Pontivy qui sera assisté par Arthur Le Fur (ex coach B). L'équipe B sera dirigé aussi par un nouvel entraîneur : Jimmy Chef d'or (Croix-Helléan).

Le club recherche des personnes qui voudraient s'investir en tant que bénévole dans plusieurs domaines (buvette, lavage des maillots, sponsoring, communication, gestion des réseaux sociaux...) et ça dans une ambiance très conviviale. N'hésitez pas aussi à en parler autour de vous (famille, amis, collègues ...).

Contact : 06.83.10.07.08 (Betty Le Piouffle, co-présidente).

👉 **Pharmacie Ty Lann** : Durant la saison estivale, la pharmacie sera ouverte tous les jours de 8h30 à 13h. et de 14h à 19h30 et les samedis de 8h30 à 13h. jusqu'au samedi 29 août inclus. Toute l'équipe de la Pharmacie Ty Lann vous souhaite un bel été !

👉 **La Société OLMIX SA** est actuellement à la recherche de logements disponibles sur la Commune (maison pouvant accueillir une colocation ou petits appartements) afin de les mettre à disposition des alternants et apprentis.

Contact : Christelle LAVENANT, tel. 02.97.28.12.00 ou 06.32.45.74.88.



➤ A louer au 1^{er} novembre 2026, bourg, maison T4 avec garage, terrain 880 m2 clôturé. Tel. 06.87.84.92.64.

➤ A vendre plusieurs cordes de bois à prendre sur place, 210€ la corde.

Donne cagettes en bois (pour barbecue, cheminée). Laisser un message au 06.20.36.12.52.

➤ Recherche modèle féminin majeur pour préparation au CAP esthétique 2027. Tel. 07.65.81.34.24.